

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 7 AVRIL 2015**

**Président** : B. JACQUEMARD

**Secrétaire de séance** : E. GUYOT

**Etaient présents** : B. JACQUEMARD, M. BOULAY, P. BOULET, M. GIRARD, E. GUYOT, E. HUOT-MARCHAND, B. LLORET, A. MARIAUD, A. MAZINGUE-DESAILLY, C. MONIS-ARRAIOL, R. PESCHEUX, A. PINCHEMAILLE, J. VILLALON, B. VIOLETTE, E. WERFELI

La séance est ouverte à 20 H 55.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal l'autorisation d'ajouter à l'ordre du jour les points suivants :

- Demande de subvention au titre de la réserve parlementaire pour le remplacement de l'aire de jeux du groupe scolaire
- Classement dans le domaine communal du lotissement Allée des Blés

**ADOPTE** à l'unanimité.

Une modification est demandée sur le compte rendu du précédent Conseil :

- 2) L'acquisition de mobilier scolaire : modifier la DETR + TVA 13.076 + le coût total 8 055 €

**ADOPTE** à l'unanimité.

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, à l'unanimité,

**APPROUVE** la balance des comptes du receveur municipal pour l'exercice 2014,

**FIXE** les taux d'impôts directs pour 2015 soit :

- 8,40 % taxe d'habitation
- 15,50 % foncier bâti
- 53,61 % foncier non bâti

**DECIDE** d'approuver l'attribution des subventions de fonctionnement aux associations et autres organismes,

**APPROUVE** le compte de gestion et administratif 2014,

**APPROUVE** le Budget Primitif 2015 commune,

**DECIDE** d'adhérer à la convention constitutive du groupement de commandes pour la restauration collective,

**DECIDE** de demander une subvention au titre de la réserve parlementaire pour le remplacement de l'aire de jeux du groupe scolaire,

**APPROUVE** le classement dans le domaine communal du lotissement allée des Blés sous réserve de respecter les conditions émises dans le rapport d'état des lieux,

### **QUESTIONS DIVERSES**

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 23 H 40.

En Mairie, le 13 avril 2015

Le Maire,  
Bernard JACQUEMARD